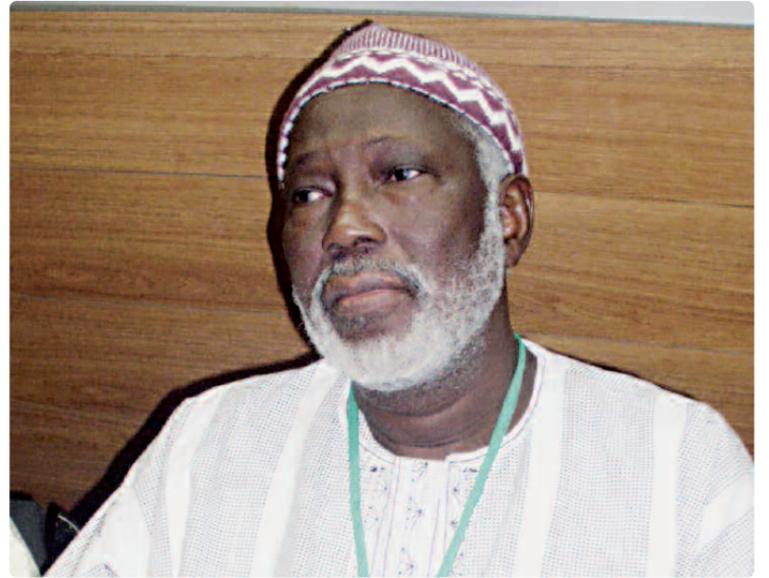


LE CNCR FÊTE SON 20^{ÈME} ANNIVERSAIRE

MAMADOU CISSOKHO



DESCEND DU TRAIN

En marge de la 14^{ème} édition de la Fiera qu'il organise tous les ans, le Cncr (Conseil national de concertation et de coordination des ruraux) a fêté avec faste, dimanche 17 mars à Dakar, son 20^{ème} anniversaire. A cette occasion, près d'un millier d'agriculteurs, venus de toutes les régions, ont pris part à cette fête paysanne. Vêtues de tenues semblables et colorées, les femmes rurales étaient venues en force pour... parader, parler, et prêtes à porter très loin le Cncr ; mais aussi écouter Mamadou Cissokho qui a annoncé son départ. *** LIRE PAGE 4**

✓ RÉSEAU OUEST AFRICAIN DES CÉRÉALIERES

Sanou Soumaila porté à la tête du réseau



✓ 10^{ème} FED

74 millions de F cfa au profit de 400 transformatrices de la Fongs



Au village,
pour votre énergie
solaire,
FLORIDIA
vous éclaire

FLORIDIA,
une envie solitaire,
une solution solidaire



Groupes Electrogènes, Motopompes

Responsable général pour le Sénégal : Souleymane BASSOUM

Résidence Telecoms Ouest Foire - Villa N°29 - Dakar - Sénégal - Tel : (00 221) 77 569 82 49



✓ COTON : 32 500 tonnes collectées pour 2012/2013

(Jade/Syfia) - Après dix-sept semaines de commercialisation, la production totale de coton collectée au Sénégal est de 32 248, 308 tonnes, soit 99,21 % de la production estimée à près de 32 500 tonnes pour la campagne 2012/2013, rapporte, dans sa dernière livraison du 26 mars les "échos de la commercialisation" de la Sodefitec. Selon cette publication reçue à Jade/Syfia, le tonnage moyen global par attelage en fin de collecte est de 17,340 T. Par usine il est 14,636 T à Kahone, 16,876 T à Tamba, 18,924 T à Vélingara, 15,933 T à Kolda et 16,393 T à Kédougou. La collecte a touché 1 143 marchés qui affichent un rendement de 957kg/ha sur une prévision de 965 kg/ha.

✓ TRANSFORMATION : de jeunes femmes à l'école de l'Afao

(Jade/Syfia) - "Nous déroulons une formation des formateurs au profit des femmes venues des sept régions que nous avons sélectionnées. Nous pensons qu'il y a un redéploiement à faire, une pérennisation qui est nécessaire à l'intérieur des régions où les femmes n'ont pas toujours la possibilité de venir à Dakar pour se faire former", a expliqué Mme Tall.

La présidente de l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (Afao) s'adressait, mi mars, aux vingtaines de femmes qui s'approprièrent à subir une formation sur la transformation de céréales locales, les fruits et légumes et la patte d'arachide à l'usine de l'Afao à Rufisque (Dakar). Selon Mme Tall, ces femmes venues de Dakar, Thiès, Kolda, Tamba, Kaolack, Louga et Diourbel vont constituer des équipes de petites Task force en matière de formation en céréales au niveau de leur région respective. Pour ce faire, pendant une dizaine de jours, elles vont être formées pour pouvoir bien installer des pré requis et des savoir-faire leur permettant de pouvoir les redéployer au niveau de leur base. Cette formation a été possible grâce à un financement d'un bailleur. En effet, l'Afao a obtenu, dans le cadre du Programme d'appui aux acteurs non étatique au Sénégal, du 10^{ème} de l'Union européenne, un financement de plus de 60 millions de F cfa. Ainsi, jusqu'en décembre prochain que dure ce programme, l'Association va faire des déplacements avec les équipes de formations pour renforcer les femmes des différentes régions sélectionnées en matière d'exploitation des céréales, de fruits et pattes d'arachides.

Evoquant le choix des jeunes filles, la présente de l'Afao soutient que c'est une façon de les interpeller parce que "transformer des produits locaux nécessite une certaine force, une souplesse dans l'action. "Il faut qu'on leur offre notre propre exemple et préparer la relève", souligne Mme Tall. Toutefois, elle les invite au courage, à l'abnégation, à l'engagement et à la détermination en faveur du développement et de s'investir de manière bénévole à la cause communautaire. Ces critères ont valu aujourd'hui à l'Afao de devenir des leaders, des personnes charismatiques, respectées et crédibles auprès des partenaires nationaux et internationaux comme l'Usaid, l'Ue, la Cedeao, entre autres.

Malgré ces qualités, la patronne de l'Afoa est peinée de ne pas voir toutes les régions, surtout celles de Matam, dans ce projet. Toutefois, elle est en négociations avec un autre bailleur pour faire bénéficier aux autres régions un financement.

✓ AGRICULTURE : Le pape François s'engage à soutenir la lutte contre la faim

(APS) - Le Vatican a promis mardi de «discuter de la marche à suivre» pour «continuer» à lutter contre la faim, a annoncé le Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, citant le nouveau pape François.

«Le pape François m'a assuré que le Vatican continuerait à soutenir de toute sa voix les pauvres et la lutte contre la faim, et que lui-même entend bien poursuivre cette première conversation pour discuter de la marche à suivre», a déclaré M. da Silva dans un communiqué. Selon la même source, le Directeur général de la FAO a assisté à la messe inaugurale de François, mardi, 19 mars au Vatican, où il représentait le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon. Il a, à cette occasion, indiqué que «les Nations unies comptent sur le souverain pontife, +ami des pauvres+, pour soutenir la lutte contre la faim, la malnutrition et l'extrême pauvreté». «Nous comptons sur le pape François pour défendre les droits des plus vulnérables, hommes, femmes et enfants où qu'ils soient, et aider à satisfaire leurs besoins», a dit M. da Silva dans le communiqué.

«Le soutien du Vatican et des autres religions est indispensable dans notre combat pour éliminer la faim, construire un avenir durable et améliorer la vie des plus vulnérables d'entre nous», a-t-il souligné. José Graziano da Silva estime que les efforts de l'Église catholique «n'ont pas seulement un sens politique et économique, ils s'imposent aussi du point de vue moral». Selon le communiqué, le Directeur général de la FAO a, au terme de la messe inaugurale de François, salué le nouveau pape et rendu hommage à son prédécesseur, le pape Benoît XVI, et à son action dans la lutte contre la faim. Il affirme que Benoît XVI a «tenté d'enrayer la volatilité des prix alimentaires en appelant à prendre des mesures contre la spéculation sur les marchés des produits de base».

AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122

Bp : 17130 Dakar - Liberté - Tél/Fax : (221) 33 867 68 27

Email : madiensec@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madieng SECK - TEL : 77 537 96 96

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Ndèye SÈNE - Ababacar GUËYE - Cheikh MBAYE (Stagiaire)

ADMINISTRATION : Ababacar GUËYE

SECRETARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURÉ (Tel : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AGS Imprimerie

DISTRIBUTION : ADP

NINEA : 00284430 CO

✓ MALI : L'UE alloue 22 millions d'Euros supplémentaires

(Jade/Syfia) - La Commission européenne va consacrer 22 millions d'euros supplémentaires, soit plus de 14 milliards de cfa à l'aide humanitaire au Mali afin de venir en aide à un nombre accru de victimes du conflit, apprend-t-on à la mi mars de source proche de la Commission Européenne. Cette somme porte ainsi à 115 millions d'euros, soit plus de 75 milliards de F cfa l'aide d'urgence consentie depuis le début de la crise en 2012.

Cette enveloppe supplémentaire permettra de renforcer l'aide alimentaire et l'accès aux services fondamentaux dans l'ensemble du pays. "L'année dernière, les Maliens les plus vulnérables ont été touchés par une triple crise: ils ont d'abord souffert de la sécheresse qui a provoqué une crise alimentaire et nutritionnelle majeure en 2012, avant de connaître l'instabilité politique et les conflits", a déclaré Mme Kristalina Georgieva, commissaire européenne responsable de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises. Mme Georgieva s'est rendue au Mali à deux reprises au cours des deux derniers mois afin d'évaluer les besoins humanitaires croissants.

✓ FEUX DE BROUSSE : Haïdar rend hommage à Fary Bâ

(Jade/Syfia) - Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Aly Haïdar, a rendu un vibrant hommage à Fary Bâ, un éleveur sénégalais qui lutte bénévolement contre les feux de brousse dans la localité de Médina Yoro Foula (sud Sénégal).

M. Haïdar présidait, dimanche 18 mars au Cices à Dakar, la cérémonie de célébration du 20^{ème} anniversaire du Conseil national de concertation et de coordination des ruraux (Cncr), fêtée avec faste par une foule de paysannes et de paysans venue de partout au Sénégal et qui a acclamé le ministre. "Fary Bâ, avec une équipe de 80 volontaires, est en train, en ce moment même, d'éteindre un feu de brousse à Médina Yoro Foula, dans la région de Kolda", a déclaré avec force le ministre de l'Environnement.

Très en verve, Haïdar a vigoureusement déploré, pour le dénoncer, le phénomène des feux de brousse au Sénégal. Le ministre de l'Environnement n'a pas hésité à pointer du doigt les paysans qui, pour nettoyer leur champ allument du feu. "Quand vous nettoyez les champs vous brûlez, quand vous voulez du miel vous brûlez", a dit Haïdar, s'adressant aux centaines de paysans à qui il a demandé d'agir maintenant et d'arrêter de cultiver des discours à n'en plus finir. "Nous n'avons plus le temps, je vous en supplie agissons", a encore dit le ministre de l'Environnement. Affirmant sa profonde solidarité au Cncr qui fête ses 20 ans, le ministre de l'Environnement et du Développement durable a plaidé pour que de bons rapports existent désormais entre "ce grand mouvement paysans" sénégalais et le Pouvoir en place. "Je vais demander au Président Macky Sall de vous recevoir...", s'est-il enfin engagé à dire.

✓ 10^{ÈME} FED : 74 millions de F cfa au profit de 400 transformatrices de la Fongs



(Jade/Syfia) - Le Programme d'appui aux projets économiques des femmes de la vallée du fleuve Sénégal et du Bassin arachidier, deux zones agro écologiques où dominant respectivement les filières riz et arachide, vient renforcer la qualité dans la transformation de ces produits en créant de la valeur ajoutée, a déclaré Babacar Diop président de la Fongs-Action paysanne.

M Diop s'exprimait, mardi à Dakar, en marge de la Fira (Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales), à l'occasion de la présentation dudit programme financé à hauteur de 74 Millions de F cfa par l'Union européenne (Ue) à travers le 10^{ème} Fed (Fonds européen de développement). Ce programme d'appui sera mis en œuvre par la Fongs en partenariat avec le Gret, le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (France). Il permet de contribuer à l'amélioration des revenus et conditions de vies des femmes ainsi qu'à leurs familles.

La rencontre d'information s'est déroulée en présence d'une centaine de femmes transformatrices du riz de la vallée (région de Saint-Louis) et d'arachide (Kaolack, Kaffrine). Ces transformatrices appartiennent toutes à des associations ou groupements économiques (ASESCAW, UJAK, ADAK, EGABI) affiliés à la Fongs-Action paysanne, une grande organisation paysanne faitière de la ville de Thiès (75 km Est Dakar). "Ce projet est un défi. Il entre dans notre stratégie", a souligné M Diop, rappelant le rôle prépondérant de la femme rurale dans l'exploitation familiale.

Pour Guillaume Tibet le représentant du Gret au Sénégal, "ce partenariat qui démarre avec la Fongs est une étape importante pour notre organisme qui est présent au Sénégal depuis 1982. Nous allons travailler sur la bonne qualité des produits transformés et leur commercialisation.", a indiqué M Tibet.

Des appels de femmes rurales pour occuper massivement les instances de décision dans les collectives locales et dans l'administration ont dominé les interventions.

Une dégustation de beignets à base de céréales locales et de jus de fruits a mis fin à la rencontre.

Mamadou Lamine Loum appelle à "une concertation féconde entre décideurs politiques et Organisations de producteurs"

Pour que l'Agriculture sénégalaise sur la bonne voie soit sur la bonne voie, beaucoup de facteurs doivent être résolus. C'est l'avis de Mamadou Lamine Loum qui présidait un panel à l'occasion de la 14^{ème} édition de la Fiara tenue début mars à Dakar.

✻ **PAR ABABACAR GUÏÈYE**

L'axe majeur des politiques agricoles doit être caractérisé par une concertation entre les décideurs politiques et les acteurs. Et cette concertation doit déboucher sur un partenariat fécond basé sur la responsabilité des acteurs privés que sont les paysans. Ils doivent être conscients que leur avenir est entre leurs mains", a appelé Mamadou Lamine Loum

L'ancien premier ministre du président Diouf présidait, mi mars au Cices à Dakar, dans le cadre de la 14^{ème} édition de la Fiara (5 au 18 mars 2013), un panel sur "Quels investissements pour quels systèmes de production pour quels produits pour quels marchés et au profit de qui ?"

Devant un public nombreux composé de producteurs (trices), de chercheurs et banquiers, Mamadou Lamine Loum a souligné que le développement de l'Agriculture implique le changement dans l'environnement, dans les comportements, la manière de cultiver, de récolter, etc. "Il faut pouvoir trouver ce changement partout et en faire un élément d'orientation. C'est en effet la transformation qui conditionne le développement", avance-t-il.

Pour y arriver, l'économiste précise qu'il

faut une réforme. Mais, celle-ci est du ressort des politiques et des Organisations de producteurs (Op). Ces dernières doivent s'approprier toutes les techniques d'évolution et d'anticipation du développement. Selon le modérateur, le Sénégal a la chance d'avoir un cadre juridique, même si sa mise en œuvre constitue un blocage. A cet effet, M. Loum a exhorté aux Op de se l'approprier tout en faisant des demandes qui s'expriment en face de l'offre, gage d'un partenariat fécond gagnant pour l'agriculture sénégalaise.

Toutefois, il a demandé au public de mettre fin à l'image qu'on donne de l'Agriculture, celle de dégradée, d'archaïque qui a les pieds dans le passé. Une agriculture qui n'embrasse pas le monde moderne. L'ancien Premier ministre demande ainsi aux acteurs de projeter les modèles gagnants d'exploitations familiales qui existent dans les différentes régions du pays, afin qu'elles fassent tâche d'huile. "Ceci pourrait pousser les jeunes à aimer et à pratiquer l'agriculture, parce qu'elle rapporte, nourrit et fait vivre dignement sa famille", avance-t-il.

Dans cette promotion, Loum indique que la presse publique comme privée a un rôle important à jouer. Elle doit prendre en



charge ces modèles d'exploitation et les offrir en exemple par des documentaires et des reportages. Par ailleurs, il a souligné que des innovations comme le bio digesteur, les engrais, la recherche, l'énergie solaire, les paquets technologiques, etc sont autant de facteurs qu'il faut étudier pour faire sa promotion dans le milieu rural.

Cesser de vendre la confiance et la conscience des membres

S'adressant aux leaders des Op, M. Loum leur a demandé de ne pas aliéner les intérêts des adhérents dont ils détiennent un mandat en le vendant au plus offrant politique. A ce propos, il les a exhorté d'avoir une attitude de développeur. Quelqu'un qui travaille avec tous les pouvoirs publics qui se présentent avec le même engagement, celui de ne pas brader les intérêts des paysans mais, de s'entendre avec eux sur le travail qu'on effectue avec les pouvoirs publics.

Une idée qu'épuise le président d'honneur du Cadre national de concertation et de coopération des ruraux (Cncr), Mamadou Cissokho. Ce grand défenseur des Op, n'y va pas du dos de la cuillère pour s'attaquer à ces dirigeants. "Il faut que nous cessions de vendre la confiance et la conscience de nos membres. Il faut aussi qu'on fasse preuve de discernement entre la politique et le développement", déplore M. Cissokho. Et de poursuivre "les fortes mutations des leaders des organisations membres du Cncr vers la sphère politique ont conduit le manque de confiance au niveau du Cncr. Sinon le Cncr uni personne ne peut le rejeter, ni l'exclure d'un comité". Il a, à cet effet, demandé à ses collègues de se solidariser et de s'entraider pour avoir un mouvement fort.

GASTRONOMIE : Le riz local vaut bien un bon régal



✻ **PAR MADIENG SECK**

(Jade/Syfia) Deux professeurs du Centre d'enseignement technique féminin de Ouakam (CETF), (proche banlieue dakaroise) ont invité les consommateurs sénégalais à faire maintenant le choix patriotique de manger régulièrement le riz local et de ne plus subir le complexe ringard de croire que "ce qui vient de l'étranger est toujours meilleur".

Les professeurs Aïssatou Seck Mané et Mariama Diom, se confiaient à Jade/Syfia à l'issue d'une séance de dégustation sur le riz local organisée, samedi mi mars, à la Fiara (Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales) par le journal en ligne InfoRiz, consacré au riz de la vallée du fleuve Sénégal.

"C'est bon ! Ce riz a une bonne saveur", ont lancé ces enseignantes, après avoir pris, qui un plat de riz au poisson, qui du riz à la viande. Elles se sont ainsi bien régalées. Le temps d'une dégustation de ce riz local, qui, à leurs yeux, vaut bien "un bon régal"

goût, la présence de cubes, hé oui les cubes, savamment flairés par certains gourmets.

Sur cette dégustation, Abdoulaye Faye de InfoRiz souligne qu'après 13 années de présence à la Fiara, et de critiques objectives reçues sur le riz local, l'idée lui était venue d'innover dans la sensibilisation du public. En effet, explique M Faye, les petits agriculteurs et les riziers ont fait beaucoup de progrès en matière de production et de transformation. "Ils produisent maintenant un bon riz de qualité, font un bon calibrage et séparent les variétés dans les rizeries", soutient M Faye qui magnifie par ailleurs la collaboration à cette dégustation des producteurs de Dagana et de Podor, sans oublier l'Asescaw, l'Ascosen et Mme Safiétou Fall de habitàfrica.

On rappelle que depuis près de trois décennies le Sénégal importe, pour sa propre consommation, près de 650 000 t/an en moyenne de riz venu d'Asie, de Thaïlande notamment. Sans ce riz d'Asie qui lui coûte bon an, mal an, plus d'une centaine de milliards de F cfa, "le Sénégal réaliserait près de 8% de croissance", selon l'ancien ministre de l'Agriculture Amat Sall.

UNE NOUVELLE RUBRIQUE!

Par souci d'informer et de garder la mémoire des villages et terroirs sénégalais, AGRI INFOS a pris l'initiative de vous proposer une nouvelle rubrique appelée : «L'histoire de mon terroir». Cette nouvelle rubrique va démarrer à partir du numéro 62 du mois d'avril 2013 avec la belle épopée du village de Payenne au cœur du Cayor.

AGRI INFOS remercie d'avance ses lecteurs qui aimeraient bien contribuer à cette rubrique

La rédaction

20^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CNCR :

Mamadou Cissokho descend du train

✻ PAR MADIENG SECK

Dirigeant charismatique et actuellement président d'honneur du Conseil national de concertation et de coordination de ruraux (Cncr), Mamadou Cissokho, a délivré, dimanche mi mars à Dakar, une belle leçon d'éthique à ses camarades à qui il a demandé d'être plus unis et plus solidaires pour mieux défendre leur idéal : la cause paysanne et l'exploitation familiale rurale.

Devant le ministre de l'Environnement et du Développement durable monsieur Aly Haïdar, les représentants des différents bailleurs de Fonds, Ongs, les élus locaux et partenaires de la coopération au développement (Belgique, France, Italie, Espagne, et Canada), Mamadou Cissokho, a dressé un bilan critique du Cncr qui a toujours prôné "le respect de l'autorité de l'Etat, premier partenaire du Cncr".

Après avoir semé, il y 20 ans, les bonnes graines dans cette organisation paysanne, depuis Bamba Thialène (sud Sénégal) jusqu'à la "Fongs", en passant par l'Asescaw, Cissokho a publiquement sorti l'ivraie lentement apparue dans la longue marche pour construire le Cncr. Ce mouvement paysan conquérant a, au fil du temps, subi les attaques et crocs en jambe de l'ancien régime qui l'ont miné intérieurement.

Rester les maîtres de nos terres

Cette fissure ou cette blessure dans les rangs de cette Organisation paysanne (Op) faitière, l'homme, à l'éternelle barbe blanche, l'a relatée sans langue de bois. "Le Cncr avait été monté pour éviter ce qui nous est arrivé. On a dit que si on se met ensemble on va être à l'abri de cela. Mais notre organisation a été infiltrée et des camarades, non convaincus de notre idéal, mais forts de leur position dans leurs collectivités locales, nous ont quittés pour venir combattre leurs frères paysans...", a expliqué avec rage Cissokho. Pendant près d'une heure, sous le re-

gard attentif de ses vieux compagnons, Cissokho a, en véritable manager de mouvement paysan, développé les thèmes du dialogue et de la concertation qui sont le fondement du Cncr, avant d'expliquer comment diriger une équipe de paysans, comment défendre leur intérêt général, comment une Op doit évoluer pour avancer ? "On ne peut pas vouloir défendre le foncier dans une association et vendre ou cultiver une parcelle de terre qu'on te donne dans le conseil rural", dénonce Cissokho tout en souriant. Puis de s'interroger : "Pourquoi ne pouvons nous pas nous opposer à la distribution des terres dans les collectives locales, alors que nous devons être unis et rester les maîtres de nos terres".

«Je vais sortir du train du Cncr»

Devant ses vieux compagnons, les repré-



sentants des fédérations membres (pêcheurs, paysans, pasteurs), les agents de l'en-



cadrement technique du Cncr, divers invités (ingénieur, chercheurs, agents de développement agricole), Cissokho, du haut du par-

"Je ne comprends pas pourquoi certains anciens membres continuent à combattre le Cncr. Je vais sortir aujourd'hui du train du Cncr. Je ne dis pas que j'abandonne le Cncr mais pour moi on a créé le Cncr pour être vu et connu... Ceux qui sont là doivent continuer."

Parlant des acquis, l'ancien président du Cncr a rappelé ses différentes participations aux négociations avec le gouvernement d'alors qui ont abouti au Programme d'Ajustement sectoriel de l'Agriculture (Pasa), au Programme d'investissement du secteur agricole (Pisa), au Programme des services agricoles et appui aux organisations paysannes (Psaop), ainsi que divers autres projets de développement au profit de milliers de paysans. De même le siège du Cncr, un immeuble de trois étages flambant neuf, figure parmi les points positifs. "Ce n'est pas l'argent des paysans du Cncr, mais plutôt les résultats d'une bonne gestion de l'encadrement technique et de l'appui de la Banque agricole et de la Banque mondiale...", s'empresse de préciser Cissokho qui a blanchi sous le harnais.

S'adressant au ministre de l'Environnement et du Développement rural, Aly Haïdar qui a fait montre d'une belle patience, Cissokho lui dit : "On vous appelle Monsieur mais vous êtes des nôtres ; parce que vous êtes membre fondateur d'une de nos fédérations, en l'occurrence la Fénagie-Pêche". En réponse M Haïdar a invité les membres du Cncr à "passer aux actes et d'arrêter les discours". A ce propos il a rendu un vibrant hommage à Fary Bâ (lire dépêche page 2), un volontaire qui lutte contre les feux de brousse à Médina Yoro Foula (Sud Sénégal).

Auparavant, Samba Guèye président du Cncr avait tracé l'historique du mouvement paysan créé dans un contexte très difficile marqué par le retrait brutal de l'Etat en matière d'appui et de services en direction du monde rural sénégalais. Dans son allocution, le président du Cncr a aussi rendu hommage à ses anciens compagnons, plus particulièrement à Mamadou Cissokho, "ce visionnaire et militant infatigable". M Guèye a rappelé les différents programmes qui ont appuyé les populations rurales. L'aboutissement de ce travail dans la concertation, a-t-il dit, a favorisé plus tard en 1994 l'adoption de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP). Selon M Guèye, la finalité du Cncr est de contribuer au développement d'une agriculture paysanne qui assure une promotion socio-économique durable des exploitations familiales. "L'Asprodeb qui est un outil des paysans travaille à cela", a souligné le patron du Cncr.



Sanou Soumaïla à la tête du Réseau Ouest-Africain des Céréaliéristes



Sanou Soumaïla au milieu

Sanou Soumaïla, un agriculteur du Burkina-Faso a été porté à la tête du Réseau Ouest-Africain des Céréaliéristes à l'issue d'une assemblée générale constitutive de deux jours (20 et 21) mars à Lomé (Togo). Près d'une cinquantaine d'acteurs de la chaîne de valeur agricole des pays de l'Uemoa et de la Cedeao y ont pris part.

✱ **PAR MADIENG SECK (ENVOYÉ SPÉCIAL)**

Sanou Soumaïla, président du Comité interprofessionnel des filières céréalières du Burkina-Faso (Cic-B) a été porté jeudi à Lomé (Togo) à la tête du Réseau Ouest-Africain des Céréaliéristes (ROAC), a constaté Jade/Syfia. C'était à l'issue d'une Assemblée générale constitutive de deux jours (20 et 21 mars) qui a réuni 48 délégués des huit pays membres de l'Uemoa* et de la Cedeao* (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo et Sénégal) organisés en chaîne de valeur.

L'Assemblée générale constitutive du ROAC a été ouverte et clôturée par Koffi Zomblewouh Edou, représentant le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Togo, en présence de Mmes Danielle Kneuppel représentant de l'Usaid/Afrique de l'Ouest et Marjatta Eilittä, chef du projet USAID/ATP (Agribusiness and Trade Promotion).

"Ce qui m'anime aujourd'hui, c'est un sentiment de satisfaction et de fierté, parce que mon rêve est devenu une réalité, après un long parcours qui a démarré en 2008", a confié à Jade/Syfia le nouveau président du ROAC Sanou Soumaïla qui n'a cessé de remercier le projet USAID/ATP sans oublier

les points focaux des pays membres dont le Sénégal. Ce pays, coaché dans ce domaine, par Mme Dème Aïssatou Diagne, une formatrice de renom avec son label de supermarché "Cent pour cent Afrique", a décroché le poste de trésorière du ROAC.

Les céréales, 80% des produits de consommation dans la Cedeao

La veille, à l'ouverture de l'assemblée générale constitutive, Bakpam Mévénoyou avait, dans son mot de bienvenue, rappelé l'installation du Cic-Togo qu'il dirige depuis mi mars 2013 ; ceci grâce au partenariat entre la Centrale des producteurs de céréales du Togo et l'Inades Formation/ Avsf et le projet ATP à travers le Cic-B.

Quant à Koffi Zomblewouh Edou, représentant le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Togo, il s'est félicité du choix de son pays pour abriter le siège du ROAC. M Koffi a également souligné la nécessité d'appuyer les producteurs ruraux pour "vendre leurs productions à des prix rentables et avoir des revenus". Ceci, dit-il, afin de créer un climat favorable des af-

aires sur les marchés nationaux et sous régional d'Afrique de l'Ouest qui offrent une opportunité aux 80 millions de consommateurs dans l'espace Uemoa et plus de 200 millions pour la Cedeao dont les céréales constituent 80% des produits de consommation. De quoi permettre aux agriculteurs, notamment l'agriculture familiale, et aux transformateurs d'écouler leurs productions à des prix avantageux et de participer à la sécurité ali-

mentaire.

Pour Mme Danielle Kneuppel représentant l'Usaid/Afrique de l'Ouest, le gouvernement américain a financé depuis 2008 le projet USAID/ATP pour soutenir les différentes initiatives du ROAC afin d'améliorer le commerce céréaliériste et la production à travers la chaîne de valeur. "En 2012, nous avons remarqué l'enthousiasme et le désir des producteurs céréaliéristes d'avoir une filière régionale. Après cinq années d'efforts, nous avons une chaîne de valeur ouverte qui va porter loin le ROAC...", a rappelé pour sa part Mme Marjatta Eilittä, chef du projet USAID/ATP (lire encadré).

Au cours de cette assemblée générale constitutive, les délégués avaient discuté le plan stratégique du ROAC pour la période 2013-2015, examiné ses statuts avant d'élire le Conseil d'administration et son président Sanou Soumaïla. A noter aussi la participa-

tion remarquable du clairvoyant Bassiaka Dao, président de la Confédération paysanne du Faso et représentant le Roppa, le Réseau des Organisations paysannes et des Producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest.

Après l'installation du Bureau, rappelle-t-on, le ROAC a enregistré, à côté du projet USAID/ATP, d'autres structures d'appuis qui sont prêts à l'accompagner. Il s'agit de : AGRA (Alliance for Green Revolution in Africa), FARM (Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde) et le Cilss (Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel).

* **UEMOA** : Union économique et monétaire ouest africain

* **CEDEAO** : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BUREAU DU RÉSEAU OUEST-AFRICAIN DES CÉRÉALIÉRISTES

PRÉSIDENT :

Sanou Soumaïla (Burkina-Faso)

VICE-PRÉSIDENT :

Tom Gambia (Ghana)

SECRETAIRES GÉNÉRAUX :

Lionel Gueznoje (Bénin)

SECRETAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS :

Mlle Dem Alatouh (Mali)

TRÉSORIER GÉNÉRAL :

Mme Dème Aïssatou Diagne (Sénégal)

TRÉSORIER GÉNÉRAL ADJOINT :

Amadou Ousmane (Niger)



Délégation sénégalaise

MME MARJATTA EILITTÄ, CHEF PROJET USAID/ATP

«Le ROAC est ouvert à tous les pays d'Afrique de l'Ouest»



"J'ai passé deux jours avec les acteurs de la chaîne de valeur céréaliériste (mil, riz local, sorgho, maïs et fonio : Ndlr). Durant l'Assemblée générale constitutive, les gens ont fait un très bon travail... dans la transparence. Il y a eu des compromis et des compromissions pour avancer dans l'ordre. C'était intéressant. Mais disons aussi qu'on a décidé qu'il y ait pour le Ghana, le seul pays non francophone à cette assemblée générale, deux délégués en plus des six pour chaque pays. Ceci pour permettre une contribution significative, vu l'expérience de ce pays dans la transformation et le commerce des produits céréaliéristes".

Quelle vision pour le ROAC ? "Le ROAC doit rester ouvert à tous les pays d'Afrique de l'Ouest, sinon ce n'est pas

bon. Parce que le réseau doit travailler pour ses membres qui doivent profiter des bénéfices du business, c'est-à-dire des bénéfices sur la production céréaliériste, la transformation et la commercialisation. Encore une fois, la porte du ROAC est ouverte pour tout le monde"

PROPOS RECUEILLIS PAR MADIENG SECK

La production céréaliériste estimée à 54,6 millions de tonnes en Afrique de l'Ouest

(APS) - La production céréaliériste brute de la campagne 2012/2013 au Sahel et en Afrique de l'Ouest révisée en mars 2013 est estimée à 54,6 millions de tonnes, soit une hausse de 16% par rapport à 2011/2012 et de 1% par rapport à la moyenne des cinq dernières années, rapporte un communiqué transmis à l'APS.

Selon le texte intitulé "Avis conjoint sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest", tous les pays ont connu un accroissement de la production par rapport à la moyenne à l'exception du Nigeria (-8%). "Le maïs avec 17,6 millions de tonnes est en progression de 30% par rapport à la moyenne quinquennale. La filière maïs s'affirme de plus en plus comme une filière marchande dans l'espace ouest africain", note le texte. Il ajoute qu'au Sahel, cette production céréaliériste est de 22,5 millions de tonnes. "Elle est en hausse de 37% par rapport à la dernière campagne agricole et de 34% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Le Niger, le Burkina Faso et le Tchad dégagent des excédents céréaliéristes, contrairement à l'année dernière. Le Sénégal et la Mauritanie enregistrent une forte hausse de productions céréaliéristes (50%) par rapport à l'année dernière", signale le communiqué. Il fait remarquer que les "stocks publics et privés ne sont pas reconstitués à leur niveau optimal en raison de leur épuisement en 2012, du manque de financement et du lancement encore timide des appels d'offres des offices dans les pays".

PAFA/EPI D'OR : Quinze producteurs récompensés

(Jade/Sénégal) - Quinze organisations de producteurs (trices) et Opérateurs de marchés (Om) ont remporté, le concours dit "Epi d'or" initié par le Projet d'appui aux filières agricoles (Pafa). La cérémonie de remise des prix a été organisée, mardi 12 mars à Dakar, à l'occasion de la 14^{ème} édition de la Fiara (Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales) tenue du 5 au 18 mars à Dakar.

Présidée par le ministre de l'Agriculture et de l'équipement rural, M. Abdoulaye Baldé, cette cérémonie a été une occasion pour encourager ces producteurs des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack de leur travail accompli. En effet, le trophée Epi d'Or consacre l'excellence et la qualité de la production agricole des céréales dites sèches (Mil/sorgho, sésame) et la légumineuse le niébé.

"L'objectif visé est de créer une émulation au sein des acteurs des filières soutenues par le



Pafa. Il s'agit en outre de montrer que l'agriculture est entrain de changer la vie des ruraux dans le bassin arachidier. Des ménages en situation d'insécurité alimentaire avant le projet sont aujourd'hui autosuffisantes", explique le coordinateur du projet Sékou Diouf. Selon le patron du Pafa, l'Etat, les bailleurs de fonds comme les opérateurs de marchés encouragent cette initiative. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (Maer) a même demandé aux autres services de son département de s'inspirer de l'exemple du Pafa pour pousser les acteurs à tendre davantage vers la performance et la qualité. Les cinq meilleurs acteurs dans les trois filières mil/sorgho, niébé et sésame ont été récompensés conformément aux critères de sélection préalablement définis que sont la productivité, la compétitivité et la qualité.

Pour les motiver davantage, le ministère de l'Agriculture a remis au trois premiers de chaque filière un lot d'équipements agricoles (charrettes, houes sine, semoirs et chevaux) pour plus d'efficacité dans leurs activités.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural



FONDS NATIONAL DE RECHERCHES
AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES

1. CADRE DE L'APPEL

Le Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires a pour but de financer des activités de recherches agricoles et agro-alimentaires considérées comme prioritaires par l'Etat, le Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP), les partenaires au développement et les utilisateurs des résultats de la recherche. C'est dans ce cadre que le FNRAA a été désigné comme Agence d'Exécution (AE) pour assurer la gestion du guichet national de fonds compétitifs du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP – Sénégal) financé par l'Etat du Sénégal et la Banque Mondiale.

Le FNRAA finance des projets qui mettent l'accent sur la diffusion et l'adoption à grande échelle et de façon durable par les bénéficiaires, avec un volet de mesures d'accompagnement (production de semences, formation...).

La diffusion à grande échelle a pour finalité de répondre à la demande d'un large public et dans une zone bien identifiée en termes d'accès à la technologie. Il ne s'agit pas donc ici, de micro-adoptions ou d'îlots de diffusion mais de projet de dimension zonale (zone agro-écologique) sur un besoin d'innovations largement partagé.

2. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour les projets DGE les filières prioritairement ciblées sont : (i) les filières et systèmes de production à base de céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio) et cultures associés (arachide, niébé, sésame); (ii) les filières lait et viande; et (iii) les filières horticoles (oignon, mangue, tomate). Ces projets portent sur des technologies avec certaines caractéristiques : (i) elles font l'objet d'une demande; (ii) elles contribuent à améliorer la productivité des filières à l'échelle des zones de production où le potentiel d'adoption de la technologie est très élevé; (iii) elles sont accessibles, disponibles et faciles d'utilisation; (iv) elles présentent des conditions favorables de pérennisation dans la zone d'introduction ciblée:

Les conditions de mise en œuvre devront être basées sur :

- Une exécution inclusive dans le cadre d'une concertation locale regroupant les OP, les collectivités locales et les services techniques locaux;
- L'intégration de la dimension environnementale et sociale et les questions liées au genre;
- Un ciblage des groupes vulnérables, notamment les femmes, les handicapés et les jeunes;
- L'exécution d'activités de plaidoyer et de sensibilisation touchant les différents acteurs des zones concernées;
- Une large couverture géographique.

A/ Pour les projets commandités :

Cette diffusion va porter essentiellement sur :

1. Les nouvelles variétés de sorgho que sont : NGUINTHE, FAOUROU, DAROU, NGANDA ;

Ouest Foire Cité Air France villa n° 6 - B.P. : 10 560 Liberté Dakar -
Tél. : (221) 33 820.35.10 / 33 820.77.45 - Fax : (221) 33 820.35.11
Email : fnraa@sentoo.sn http://www.fnraa.sn

FNRAA PPAAO/WAAPP PHASE II : 2013 – 2017

APPEL A PROPOSITIONS

GUICHET 3 : DIFFUSION A GRANDE ECHELLE DES TECHNOLOGIES (DGE)

11 Mars 2013

2. Les nouvelles variétés de mil : THIALACK2, GAWANE, ISMI 9507 ;
 3. Le paquet technologique pour la gestion intégrée du *striga hermonthica* du mil
 4. Un itinéraire technique amélioré pour la production et la commercialisation d'un mil de qualité dans le Bassin arachidier
 5. La machine à décortiquer le fonio
 6. Le procédé de production de vinaigre de mangue
 7. Les technologies de lutte contre la mouche des mangues
 8. Le paquet technologique pour l'amélioration de l'aviculture villageoise (race améliorée, modèle d'habitat, plan de prophylaxie, rations à base de produits locaux)
 9. L'incorporation des céréales locales (mil, maïs) dans les farines boulangères ;
 10. Diffusion à Grande Échelle portant sur le nouvel itinéraire amélioré de la patate douce à travers notamment, le renforcement des capacités techniques des producteurs et la mise en place de Champs d'Application en milieu paysan,
 11. Les technologies de Gestion Durable des Terres
- Les technologies de Gestion Durable des Terres traitent spécifiquement la dégradation des terres à travers des mesures, des approches et des pratiques de gestion durable des terres basées en vue d'assurer une amélioration de la productivité des filières agricoles et animales dans le cadre des thématiques suivantes :
- Technologies agroforestières ;
 - défense et restauration des sols ;
 - Amélioration fertilité ;
 - Réduction salinité ;
 - Approche de gestion concertée et collective des terroirs.
- Il s'agit des technologies issues de ces thématiques qui ont donné des résultats positifs dans les communautés rurales d'intervention du projet pilote de Gestion Durable des Terres.
12. L'itinéraire technique amélioré pour le sorgho de décrue dans la Vallée du Fleuve Sénégal

B/ Pour les projets non commandités :

La diffusion porte sur toutes les technologies susceptibles d'améliorer la productivité(i) des filières et systèmes de production à base de céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio) et cultures associés (arachide, niébé, sésame); (ii) des filières lait et viande ; et (iii) des filières horticoles (oignon, mangue, tomate). Il s'agit de financer des projets qui mettent l'accent sur l'adoption massive et de façon durable des technologies par les bénéficiaires.

Cet appel à propositions est ouvert aux équipes, ayant des compétences dans les domaines agricole, agro-alimentaire et agro-sylvo-pastoral, pour la **mission spontanée de projets de Diffusion à grande échelle**, telle que

définie dans le manuel de Gestion des Projets révisé (version 2013) du FNRAA.

Seules les institutions sénégalaises sont éligibles à cet appel. Elles peuvent cependant s'associer à des institutions étrangères pour la réalisation des projets. Les coalitions pour exploiter les synergies et assurer une plus grande couverture sont fortement recommandées. Le plan de rédaction des projets devra être conforme aux formulaires proposés dans le manuel de Gestion des Projets révisé (version 2013) du FNRAA. Le dossier complet de soumission, sur papier et sur CD en format Word 97-2003 sous Windows, devra parvenir au FNRAA Le 26 Avril 2013 à **16 heures** au plus tard, la date d'enregistrement de la Direction Générale faisant foi.

3. PROCEDURES DE SOUMISSION

Le dossier de soumission devra être transmis au FNRAA par le responsable de la structure de tutelle du promoteur et coordonnateur de l'équipe du projet. La Direction Générale du Fonds, chargée de la réception, de la vérification de la conformité et du traitement préliminaire des pré requis d'éligibilité, apportera aux promoteurs toute l'assistance requise pour la compréhension des procédures, la préparation des dossiers de soumission et l'organisation des ateliers de formation à l'élaboration des projets.

4. CRITERES DE SÉLECTION DES PROPOSITIONS

Les critères de sélection des projets sont entre autres : (i) la qualité technique de la proposition, (ii) la pertinence par rapport à la demande et aux priorités nationales et sous régionales, (iii) les effets et impacts potentiels de la technologie et mesures pour la durabilité, (iv) le niveau et la qualité de prise en compte des aspects environnementaux et sociaux, (v) le degré d'implication des cibles/bénéficiaires. (vi) La qualité de l'équipe de recherche et des partenaires impliqués.

5. PUBLICATION DES RESULTATS

La liste des projets sélectionnés par le Comité de Pilotage du Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP) et de Gestion du FNRAA sera publiée dans les mêmes supports que le présent appel à propositions. Les équipes primées seront invitées à une négociation avec le FNRAA. Chaque soumissionnaire de l'appel à propositions recevra sous pli confidentiel le rapport d'évaluation de son projet.

Dr Samba Sall
Coordonnateur Scientifique

Les acteurs décrivent l'inefficacité des Conseils locaux de pêche artisanale

L'inefficacité des Clpa, la non fiabilité des résultats des recherches, les différents intervenants pour une même cible ont été les points saillants qui se sont sortis de l'atelier sur la gouvernance de la pêche artisanale. Cet atelier a été organisé mi mars à Mbour par l'Aprapam.

✱ PAR ABABACAR GUËYE

Depuis sa création en 1998, les Conseils locaux de pêche artisanale (Clpa) peinent à fonctionner. Bon nombre de pêcheurs ne maîtrisent pas le processus de sa mise en place, sans compter les différents partenaires qui interviennent dans ce secteur", a dénoncé Abdou Karim Fall.

Ce pêcheur originaire de Joal intervenait, fin mars à Mbour, à l'occasion d'un atelier sur la gouvernance de la pêche artisanale organisé par l'Association pour la promotion et la responsabilisation des acteurs de la pêche artisanale de Mbour (Aprapam).

Venus de Joal, Mbour, Bargny, Saint Louis, les acteurs de la pêche artisanale ainsi que leurs partenaires (Crodte, Direction des pêches et autres) ont passé en revue les maux que gangrène ce secteur. Le but recherché à travers cette journée, souligne le président de l'Aprapam, Gaoussou Guèye, "est de concilier les avis des pêcheurs et des chercheurs sur la ressource, afin qu'il en soit tiré le maximum de retombées en termes de recommandations". selon Gaoussou, la gouvernance des pêches définit les princi-

pes et objectifs du secteur qui est à la fois pourvoyeur de nourriture, d'emplois et de devises. Elle met aussi au point les cadres politiques et réglementaires et assure les relations entre le gouvernement et la société civile, en harmonisant les perspectives individuelles, sectorielles et sociales. Malgré tout, des manquements liés à la bonne marche des Clpa, aux statistiques fiables et au rôle de la recherche ont été notés dans la gouvernance des pêches. D'ailleurs, ceci pousse Karim Fall à affirmer que "les Clpa sont des coquilles vides. L'Etat les crée sans faire une étude au préalable et les pêcheurs ne s'y retrouvent pas". Par conséquent, les statistiques publiées par les structures sont souvent biaisées parce que, bon nombre de ses collègues ne coopèrent pas. Une idée que partage le directeur du Quai de pêche de Kayar, Moussa Guingue. Pour celui-ci, il faut une base statistique fiable pour pouvoir prendre des décisions. A cet effet, il propose de "rétablir la confiance entre les acteurs et les agents de l'Etat". De son côté, Dougoutigui Coulibaly du Gaipes soutient

que ce rapport de confiance passe nécessairement par le retour de l'information. Il a toutefois souligné que de réelles difficultés de ressources humaines se posent pour produire de bonnes statistiques. "Le Crodte emploie moins de 10 agents, pendant ce temps la Mauritanie en a plus de 300", affirme le Sg des armateurs.

Plusieurs intervenants, problème d'harmonisation des actions

Pourtant, dans son intervention portant sur "la Bonne gouvernance des pêcheries et Clpa", le président de l'Acapêche, le Dr Aboubakar Sadikh Diagne a souligné que les clpa ont pour rôle d'organiser les pêcheurs en vue de prévenir, réduire et régler les conflits au niveau local. Ils doivent aussi participer aux activités de surveillance entre autres. Malheureusement, depuis sa création jusqu'à son arrêté créant et définissant son fonctionnement en 2008, les Clpa sont à la traîne. Ils sont peu sensibilisés et sont peu engagés dans les activités de cogestion. S'y ajoute la présence de beaucoup d'intervenants dans la mise en place des Clpa (Bm, Jica, Ongs). Par conséquent, des problèmes d'harmonisation des actions se posent face à la mise en œuvre d'une politique sectorielle cohérente. "Une classification montre que 14 Clpa ont été jugés non fonctionnels et 13 autres n'ont pas de programmes d'actions qui doivent être la base de leur fonctionnement", se désole M. Diagne.

De ce fait, l'analyse des données reçues par le Crodte et la Direction des pêches ne reflètent pas souvent la réalité aux yeux des acteurs, constate le représentant de la Stratégie de croissance accélérée (Sca), Khalil Ndiaye. Selon ce dernier, il n'y a pas de collecte exhaustive à cause du manque de personnel. Les pêcheurs, femmes transformatrices ne sont pas impliqués dans ce processus de collecte. Alors que souligne Khalil "Ces données devraient beaucoup aider sur les décisions à prendre en matière de Gestion des pêches (cadre juridique et institutionnel, les accords de pêche), sur la contribution du secteur de la Pêche à l'Economie nationale".

Pour Adama Mbaye du CRODT, l'appui de la recherche scientifique est sollicité pour mettre en œuvre les nouvelles orientations en matière de gestion des pêcheries. Si les chercheurs définissent les modes d'intervention, la recherche s'oriente, quant à elle, vers la proposition des modèles mieux adaptés aux réalités.

Cependant, les participants sont convenus que des dispositions utiles, comme la vulgarisation de la recherche, l'harmonisation du système de collecte, la création de récifs etc doivent être prises pour finaliser la mise en place des Clpa et la consolidation de ceux créés. Ils souhaitent que les bonnes pratiques locales de gestion initiées par les pêcheurs soient accompagnées scientifiquement.

NOURRIR L'AFRIQUE : Les femmes rurales sont la solution

En marge de la 14^{ème} édition de la Foire internationale de l'agriculture et des ressources animale (Fiara), l'Ong Fahamu a lancé, mi mars, sa campagne d'information et de sensibilisation dite : "Pour nourrir l'Afrique : nous sommes la solution !". Plusieurs femmes rurales venues du Mali, du Burkina-Faso, de la Guinée-Conakry et du Sénégal y avaient participé.

(Jade/Syfia)-Une centaine de femmes rurales d'Afrique de l'Ouest ont réaffirmé mi mars à Dakar, leur engagement solennel à apporter leur contribution pour résoudre la crise alimentaire qui sévit dans la sous-région. Venues du Mali, du Burkina-Faso, de la Guinée et du Sénégal, ces femmes rurales, auréolées d'un véritable leadership dans leurs pays, ont fait le serment d'apporter la solution à cette crise alimentaire. Un large panel, sur la souveraineté alimentaire et modéré par Mme Awa Diop Fall, a été l'occasion pour lancer la Campagne d'information et de sensibilisation dite : "Pour nourrir l'Afrique : nous sommes la solution". Debout, se donnant la main ensemble, elles ont fait le serment en chantant en chœur leur hymne sur cette question. Dans la salle surchauffée, où les hommes semblaient mal à l'aise, à l'exception de Souleymane Bassoum qui avait comme premier nom Mariama. Le patron de l'Ong thioissoise AGRECOL a présidé cette cérémonie de lancement. Il a, à cette occasion, dénoncé l'utilisation dans l'agriculture des OGM et des pesticides, des produits nocifs qui attaquent les femmes rurales qui doivent s'occuper de leurs enfants, premières victimes de ces dangereux pesticides. "Les femmes disent qu'elles ont la solution Oui ! Nous comptons beaucoup sur elles", a vigoureusement déclaré M Bassoum.

Sur le thème de cette campagne, "Nous sommes la solution" Famara Diédhiou, de

l'Ong Fahamu a expliqué que c'est en réaction à certaines initiatives sur l'agriculture organisées en 2005/2006 par Agra, en dehors du continent, et qui prônait la révolution verte en Afrique. "Nous avons refusé cette révolution verte. On a proposé une alternative d'une agriculture africaine non industrielle, saine, sans pesticide ni OGM. Donc on va travailler sur le concept de l'agro-écologie pour assurer notre souveraineté alimentaire. Pour ce faire un mouvement de femmes rurales d'Afrique a été créé", explique M. Diédhiou aux nombreuses femmes présentes dans la salle.

Celles-ci ont animé des communications sur le Rôle des femmes dans la production agricole des exploitations familiales, l'accapement des terres et la souveraineté alimentaire par les femmes, grâce à l'agriculture traditionnelle.

Femmes rurales : 70% de la production alimentaire

Il ressort des communications de Mmes Rahamata Laetitia Koudougou (Burkina-Faso), de Yah Diakité (Mali), de Fanta Conté (Guinée) et de Mariama Sonko (Sénégal) que dans la plupart des pays africains, la femme reste la principale source de revenus d'une population rurale généralement estimée à 70% de la population totale. Parmi cette population rurale, les femmes restent un maillon essentiel de la production agricole, "assurant 70% de la production alimentaire, presque



100% des activités de transformation, 50% de l'entretien du troupeau familial et 60% de la commercialisation sur les marchés locaux". Bref, selon Mme Mme Yah Diakité, dans sa communication sur : "le Rôle des femmes dans l'agriculture", "la femme, dit-elle, est incontournable dans la vie d'une exploitation familiale agricole, parce que assurant l'essentiel des travaux champêtres" "Ceci, après que les hommes aient terminé le défrichage, le labour, le semis, la récolte", ajoute Mme Conté dans sa communication sur femmes et souveraineté alimentaire. "Mais les femmes participent très peu aux prises de décision", souligne une des panélistes.

Cette absence dans les sphères de décision Mariama Sonko l'a été fortement criti-

quée, avant de s'appesantir sur la culture et savoir-faire Diola dans l'agriculture traditionnelle du riz. Elle est la source des maux (pauvreté, accapement des terres, non accès au crédit agricole et aux soins de santé primaire, à la scolarisation, la dépendance économique, etc.) dont souffre la femme africaine. D'autant qu'il a été montré que près de 50 % de la population agricole mondiale est féminine et travaillant souvent sur des terres marginales. Pour ces femmes rurales de Fahamu, le phénomène est valable au Mali ; au Burkina Faso ; au Sénégal, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et un peu partout dans les pays du Sud. "Il faut que ça change !" et "Nous sommes la solution", ont-elles lancé toutes ensemble dans la salle du Cices.

APPEL A PROPOSITIONS

GUICHET 4 : PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIEES

18 Mars 2013

1. CADRE DE L'APPEL

Le Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires a pour but de financer des activités de recherches agricoles et agro-alimentaires considérées comme prioritaires par l'Etat, le Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP), les partenaires au développement et les utilisateurs des résultats de la recherche. C'est dans ce cadre que le FNRAA a été désigné comme Agence d'Exécution (AE) pour assurer la gestion du guichet national de fonds compétitifs du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP - Sénégal) financé par l'Etat du Sénégal et la Banque Mondiale.

La composante met un accent particulier sur les principaux segments de la reconstitution et la sécurisation du capital semencier, à savoir, la production de semences de prébase par la recherche, la production de semences certifiées par des entités professionnelles (coopératives, réseaux) et la production communautaire de semences autour des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

Le FNRAA financera de manière plus spécifique les projets pour: (i) le développement et la consolidation des politiques de production de semences; (ii) le développement ou l'amélioration des banques de gènes pour aider à gérer la biodiversité et l'adaptation au changement climatique; (iii) l'amélioration de la capacité des stations de recherche publiques pour produire et stocker les semences de prébase; (iv) l'intensification de la production de semences certifiées par des entités professionnelles, et (v) la fourniture de mini kits de semences améliorées aux producteurs pour relancer la diffusion, avec formation et assistance technique pour les entreprises privées et les producteurs de semences.

Cet appel à propositions s'adresse aux promoteurs, ayant des compétences dans le domaine agricole, pour la soumission spontanée de projets de **production de semences certifiées de céréales sèches (mil, sorgho, maïs) et de légumineuses (arachide, niébé) sur l'ensemble du territoire du Sénégal. (Voir tableau des commandes)**

Arachide (tonnes)

Année	Variétés	Base	R1	R2	Total
2013	Fleur 11	216	504	4200	4920
	55-437	72	168	1400	1640
	55-33	36	84	700	820
	GC8-35	36	84	700	820

Maïs (tonnes)

Année	Variétés	Base	R1	Total
2013	Early Thai	15	1230	1245
	Swan 1	5	560	565
	Obatampa	10	810	820
	TZEE White	5	640	645

Mil (tonnes)

Année	Variétés	Base	R1	Total
2013	SUNA 3	1,5	300	301,5
	Thialack 2	5,5	1100	1105,5
	ICTP89065	1,5	300	301,5
	SOSAT	1,5	300	301,5

Sorgho (en tonnes)

Année	Variétés	Base	R1	Total
2013	ISRA 621 A	3	432	435
	ISRA 621 B	2	288	290
	ISRA 622 A	3	432	435
	F2-20	2	144	146
	CE 180-33	-	144	144

Niébé (en tonnes)

Année	Variétés	Base	R1	Total
2013	Yacine	28	875	435
	PAKAU	5,5	12,5	290
	MELAKH	20	525	435
	58-74	7	87,5	146
	66-35	7	87,5	144

2. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cet appel est ouvert aux organisations de producteurs, aux entités professionnelles privées de production de semences, aux organisations non-gouvernementales appuyant des organisations de producteurs, aux services, agences et établissements publics appuyant les organisations de producteurs dans leurs initiatives de production de semences certifiées. Le promoteur devra, pour être éligible, justifier qu'il est membre d'une entité organisée (GIE, Association, Coopérative, Réseau, etc.) et professionnelle dans la production de semences et qu'il conduit actuellement une action de production de semences certifiées dans au moins 4 régions du Sénégal.

Seules les institutions sénégalaises sont éligibles à cet appel. Elles peuvent cependant s'associer à des institutions étrangères pour la réalisation des projets. Le plan de rédaction des projets devra être conforme aux formulaires proposés dans le manuel de Gestion des Projets révisé (version 2013) du FNRAA. Le dossier complet de soumission, sur papier et sur CD en format Word 97-2003 sous Windows, devra parvenir au FNRAA **le Vendredi 26 Avril à 16 heures** au plus tard, la date d'enregistrement de la Direction Générale faisant foi.

3. PROCEDURES DE SOUMISSION

Le dossier de soumission devra être transmis au FNRAA par le responsable de la structure de tutelle du promoteur et coordonnateur de l'équipe du projet. La Direction Générale du Fonds, chargée de la réception, de la vérification de la conformité et du traitement préliminaire des prérequis d'éligibilité, apportera aux promoteurs toute l'assistance requise pour la compréhension des procédures, la préparation des dossiers de soumission et l'organisation des ateliers de formation à l'élaboration des projets.

4. CRITERES DE SÉLECTION DES PROPOSITIONS

Les critères de sélection des projets de développement de la production de semences certifiées de céréales sèches et de légumineuses sont entre autres : (i) la qualité technique de la proposition, (ii) la pertinence par rapport à la demande des utilisateurs, la stratégie nationale de reconstitution du capital semencier et aux objectifs de développement du PPAO/WAAPP, (iii) la contribution à la réalisation des priorités sous régionales, (iv) la qualité de l'équipe du projet et des partenaires impliqués (v) la mise en place d'un schéma de pérennisation du dispositif avec une expérience d'appui et de renforcement des capacités de producteurs semenciers organisés en coopératives ou groupements professionnels et la capacité à financer les coûts relatifs à la production (intrants) et à la collecte, et (vi) les capacités à intégrer la dimension environnementale, sociale et genre dans la mise en œuvre de la proposition.

5. PUBLICATION DES RESULTATS

La liste des projets sélectionnés par le Comité de Pilotage du Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP) et de Gestion du FNRAA sera publiée dans les mêmes supports que le présent appel à propositions. Les équipes primées seront invitées à une négociation avec le FNRAA. Chaque soumissionnaire de l'appel à propositions recevra sous pli confidentiel le rapport d'évaluation de son projet.

Dr Samba Sall
Coordonateur Scientifique